

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Effacement des dettes de Mme BERTHIER Laurane - Budget EAU

Séance du 13 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à vingt heures cinq minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le six novembre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27

Membres présents : 21

MM. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine,

Membres absents excusés : 2

MM. BLEIN Jean (représenté par M CHAPUIS Gérard), RENAUD Jean-Xavier (représenté par M CHARVOLIN Roch),

Membres absents : 4

MM. ZANI Guy, Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, ROTARU Maria.

Secrétaire de séance : Mme ROSIER Nicole.

Soit : 21 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur Le Maire, informe l'Assemblée de la transmission par la Trésorerie d'Hauteville-Lompnes, le 28 septembre 2018, de la notification de la commission de surendettement de la banque de France prononçant l'effacement des dettes datant de 2013 à 2014 de Madame BERTHIER Laurane pour :

- le BUDGET EAU, dont le montant s'élève à la somme de 283,88 €.

Il propose de constater l'effacement de ces dettes qui concernent la facturation de l'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour, 4 abstentions (MM. CHAPUIS Gérard, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, Mme MACHON Annie), et 2 contre (M. BLEIN Jean représenté par CHAPUIS Gérard, Mme MASNADA Isabelle), les pouvoirs sont engagés,

- **ACCEPTÉ** l'effacement des dettes de Madame BERTHIER Laurane qui concernent la facturation de l'eau, dont le montant s'élève à la somme de 283,88 €.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Bernard ARGENTI

